



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 21 juin 2024

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AYBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Dominique LAURENT ; Véronique RIGALT ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusé non représenté : Aucun

Absent : Roger VARGAS

Représentés : Jacqueline MILAMANT représentée par Suzanne BERGERET ; Sébastien LACHARME représenté par Anthony AUBLANC ; Aymeric THILLET représenté par Christophe WUYLSTEKER ;

Secrétaire de séance : Dominique LAURENT

Ordre du jour :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil du 31 mai 2024
3. Délibération création places de parking logements communaux
4. Délibération réparation mise en volée de la petite cloche de l'Eglise
5. Délibération versement solde de l'aide prévue à la famille leynoise
6. Délibération exonération loyer pour faciliter l'installation des nouveaux boulangers
7. Compte rendu de réunions
8. Informations et questions diverses

1. Désignation secrétaire de séance

Madame Dominique LAURENT est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil du 31 mai 2024

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

3. Délibération création places de parking logements communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les locataires des logements communaux situés derrière la Mairie sollicitent la création de places de parking.

Actuellement les locataires se garent le long de la route des Cornillaux ou dans la cour de l'école durant les vacances scolaires et week-end.

La création de ces places de parking permettrait de désencombrer la rue.

Le Maire propose donc :

- La création de 6 places de parking sur les terrains communaux situés du côté des vignes. Les travaux seraient réalisés par le SIVOM de la Vallée de l'Arlois pour un coût de 1239€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- La création de 4 places de parkings au lieu de 6 sollicitées. Ce qui représente 2 places par logement.

- D'autoriser le Maire à faire toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération

Adoptée à l'unanimité

4. Délibération réparation mise en volée de la petite cloche de l'Eglise

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un technicien a diagnostiqué la panne du moteur de la petite cloche de l'Eglise.

Il y a lieu de le remplacer pour permettre le tintement de la cloche.

Le coût est estimé à 1 443,47€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des voix :

- De ne pas procéder au changement du moteur permettant la mise en volée de la petite cloche, cette dernière n'affectant pas le fonctionnement ordinaire.

9 contre ; 3 pour

Délibération rejetée

5. Délibération versement solde de l'aide prévue à la famille leynoise

Lors du Conseil Municipal du 21 juillet 2023, il a été décidé d'accorder une aide financière à une famille leynoise en fonction de ses besoins.

Par délibération 2023_050, une somme de 2 000€ a été attribuée. Sur cette somme 928,42€ ont déjà été dépensés pour honorer les factures de cantine. Un solde de 1 071,58€ est encore disponible.

Monsieur le Maire propose donc :

- d'effectuer le versement d'une partie du reste de l'aide financière directement à la famille pour un besoin urgent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de verser 700€ à la famille et le solde sera réservé pour la cantine

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au virement.

Adoptée à l'unanimité

6. Délibération exonération loyer pour faciliter l'installation des nouveaux boulangers

Les repreneurs de la boulangerie de Leynes se sont engagés à effectuer des travaux d'aménagement et de rafraîchissement des locaux à leur frais.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose :

- l'exonération de plusieurs loyers, leur permettant de s'installer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'exonérer de trois mois de loyers les repreneurs de la boulangerie à compter de juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité

7. Comptes rendus de réunions

6 juin 2024 : Formation des bénévoles de la bibliothèque par un intervenant de la Bibliothèque Départementale de Saône et-Loire au logiciel multimédia.

10 juin 2024 : Réunion pour le choix du projet de la salle polyvalente. Un projet final a été validé.

11 juin 2024 : Réunion à la Chapelle de Guinchay sur le fonctionnement du centre de loisirs. La participation des communes va passer à 12€/jour/enfant au lieu de 10€, justifiée par un coût de fonctionnement en nette croissance.

12 juin 2024 : Rencontre avec Sophie MARIE guide conférencière, organisatrice de visites guidées sur la commune de Leynes en partenariat avec le Grand Site. Elle envisage des visites lors du p'ti marché. Elle est désireuse d'occuper le caveau à chaque fin de visites pour une dégustation de vins, dès que les travaux seront achevés.

12 juin 2024 : Rendez-vous à Romanèche-Thorins pour la préparation et l'organisation des Olympiades des Conseils Communaux des Jeunes (CCJ).

13 juin 2024 : Assemblée Générale du SSIAD (service de soins infirmiers à domicile). Il intervient sur 28 communes et seulement sur ordonnance médicale.

13 juin 2024 : Présentation du programme des animations du Grand Site.

13 juin 2024 : Réunion de chantier pour la réception des travaux effectués sur la canalisation d'eau route des Grands Champs.

13 juin 2024 : Réunion pour le tirage au sort du Jury d'assises à la Chapelle de Guinchay, commune organisatrice. 29 communes ont été conviées. Sur la commune de Leynes, 2 personnes sont concernées. Celles-ci recevront les convocations par courrier.

15 juin 2024 : Réunion CCJ, à l'ordre du jour, rédaction du premier journal semestriel.

17 juin 2024 : Réunion de la commission urbanisme, ayant pour objet la révision du PLU.

18 juin 2024 : Conseil d'école. Répartition des élèves pour la rentrée 2024 :

Niveaux	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>
Effectifs	19	18	10	15	10	14	17	15

	<u>LEYNES</u>	<u>CHASSELAS</u>		<u>CHANES</u>		<u>RPI</u>
	PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE2- CM1	CM1- CM2	
	19+5=24	13+10=23	15+10=25	14+9=23	8+15=23	
	24	48		46		118

Conformément à la liste modèle des fournitures scolaires établie par le ministère de l'Éducation Nationale, Les fournitures qui seront demandées aux familles pour la rentrée 2024 respecteront 3 principes : budget raisonnable, cartable allégé et des produits recyclables.

Les modalités de vote pour les prochaines élections de parents d'élèves ont été maintenues, à savoir vote par correspondance.

19 juin 2024 : Réunion organisée par les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale), ils permettent la communication entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales. Ils sont désignés pour 4 ans par l'éducation nationale à titre bénévole.

Rendez-vous à la cantine scolaire de Chânes avec une entreprise afin d'établir un devis pour le changement des portes.

20 juin 2024 : Conseil Communautaire : M. le Maire précise quelques points concernant les administrés

- Révision des tarifs pour les piscines communautaires
- Petit train touristique électrique pour la ville de Mâcon
- Réception des arceaux de stationnement pour les vélos ; 3 pour Leynes qui seront implantés face à la bibliothèque.

8. Informations et questions diverses

- Présentation et démonstration de vols de rapaces au Bois de Fée le 23 juin 2024

- L'ONF (Office Nationale des Forêts) a été consultée pour deux arbres situés au Chemin du Creux du Vic, dans le but d'obtenir une expertise sur la santé de ces derniers.

- Lecture du dernier courrier du collectif « Préservons Leynes » remis en mairie.

Prochain Conseil Municipal le 26 juillet 2024

Séance levée à 21h14